

CONTRAT DE PRÉ-RÉSERVATION D'UN CHATON

LE VENDEUR : Quarenta Jennifer – Affixe : « Du Clos d'Arkem » 10, rue de la Béhine, 68127 Sainte-Croix-en-Plaine | Portable : 06.11.99.11.85 Mail : clos.arkem@gmail.com | Attestation de connaissance N°ef46-2852 | Siret 53101041100043 | Déclaration à la DDCSPP N°866 | Médiateur : SNPCC

L'ACHETEUR (Titulaire unique) :

L'animal sera identifié exclusivement au nom de la personne susvisée, reconnue comme seul propriétaire légal.

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Tel : Mail :

OBJET DU CONTRAT :

L'acheteur pré-réserve un chaton de race **Sacré de Birmanie** à naître ou âgé de moins d'un mois. Le client choisira son chaton selon l'ordre des pré-réservations et les disponibilités. L'éleveur ne peut garantir à l'avance ni une couleur précise ni un sexe.

Liste des souhaits de l'acheteur (par ordre de préférence) :

- **Sexe :** () Mâle () Femelle () Sans importance
- **Couleurs :** () Seal () Chocolat () Blue () Lilac () Sans importance
- **Marquage :** () Point () Tabby () Sans importance
- **Remarque :**

CONDITIONS FINANCIÈRES :

Le tarif est fixé à € pour un chaton de compagnie. Le règlement s'effectue comme suit :

1. **À la pré-réservation :** Versement de **200 € d'arrhes**.
2. **À la visite (choix du chaton vers 1 mois) :** Versement de **400 € d'arrhes** complémentaires (soit un total de **600 €** pour la réservation définitive).
3. **À l'âge de 2 mois :** Versement d'un acompte de €.
4. **Au départ du chaton :** Paiement du solde restant de €.

DÉLAIS DE PAIEMENT :

- **Si les chatons sont déjà nés au jour de la signature :** L'acheteur dispose d'un délai de **7 jours** pour effectuer le règlement des premières arrhes (200 €).
- **Si les chatons ne sont pas encore nés :** Le règlement des premières arrhes (200 €) devra être effectué dans les **7 jours suivant la naissance**. L'éleveur contactera alors l'acheteur pour confirmer la disponibilité et déclencher le paiement. À défaut de règlement dans ce délai, la pré-réservation sera automatiquement annulée.

Conformément à l'article 1590 du Code civil, les arrhes permettent à chacune des parties de se désengager. En cas de désistement de l'acheteur, les sommes versées restent acquises à l'éleveur. En cas de désistement du vendeur, celui-ci rembourse le double des arrhes versées.

ENGAGEMENTS DE L'ÉLEVEUR :

Le chaton sera remis à l'acheteur avec les garanties suivantes :

- **Santé :** Identifié par ThermoChip (puce électronique mesurant la température),
Entièrement vacciné : **Primo-vaccination + 2ème rappel** (Typhus/Coryza), le chaton sera **stérilisé** avant son départ et vermifugé régulièrement.
- **Documents :** Carnet de santé, certificat de bonne santé vétérinaire, une fiche conseil, détenteur d'un Pedigree LOOF (ou preuve de demande).
- **Bonus :** 15 jours d'assurance offerts chez Agria.
- **Kit chaton :** Composé d'un coussin et de 400 gr de croquettes.
- **Autre :**

La présente pré-réservation donnera lieu à la signature d'un contrat de réservation lors du choix du chaton.

MODALITÉS DE CHOIX ET DÉLAIS :

- Une visite est organisée vers l'âge de 1 mois pour le choix du chaton. Si l'acheteur ne peut se déplacer, le choix se fera sur photos/vidéos.
 - Si l'acheteur est injoignable, sans réponse de sa part, passé un délai de 15 jours après l'invitation au choix, la pré-réservation sera annulée et les 200 € perdus.
 - Si aucun chaton de la portée ne correspond aux souhaits (sexe/couleur), la pré-réservation est reportée sur la portée suivante. Elle est valable un an à compter de la date de signature du présent contrat. Passé ce délai, les sommes versées seront perdues.
-

OBLIGATION LÉGALE : CERTIFICAT D'ENGAGEMENT

Conformément à la loi, l'acheteur s'engage à signer le **Certificat d'Engagement et de Connaissance** le jour de la signature de cette réservation. Ce document doit être signé au moins 7 jours avant la livraison effective de l'animal.

Fait à Sainte-Croix-en-Plaine, le (en deux exemplaires)

Le vendeur
« lu approuvé , bon pour accord »

L'acquéreur
« lu et approuvé, bon pour accord »

CB: Mme Quarenta Jennifer IBAN :FR 76 1027 8034 4200 0158 6344 150 BIC : CMCIFR2A
Chèque à l'ordre de : Mme Quarenta (attention pas à l'ordre du clos d'arkem)